



**Paroisse Saint-Martin-du-Sampzon**  
**INFORMATIONS pour JUILLET-AOÛT 2023 - N° 71**  
**Communauté locale de Font Vive** : Comps, Grospierres,  
Saint-Alban-Auriolles  
**Communauté locale de Ruoms** : Chapias, Chauzon,  
Labeaume, Pradons, Ruoms, Sampzon  
**Communauté locale de Vallon** : Lagorce, Vallon, Salavas

## « NE COUPEZ PAS ... »

A l'ère du portable, alors que l'électronique a supprimé les opératrices, on n'entend plus ces recommandations qui nous étaient données pour patienter avant d'être relié à notre interlocuteur dans nos communications téléphoniques.

Mais est-ce vraiment uniquement dans cette situation que nous entendons ce conseil : « *Ne coupez pas* » ? Sûrement pas. « *Ne coupez pas* » signifie que l'on a à garder un lien avec deux situations, deux réalités, qui doivent rester reliées pour pouvoir s'accomplir. Ce peut être un lien d'une période à une autre, des relations entre des personnes, avec des personnes qui sont une référence, un appui. Le temps des vacances nous est agréable pour changer d'activités, de rythme de vie. On peut prendre de nouvelles occupations, prendre plus de temps pour se reposer. Si tout cela peut être nécessaire et bénéfique pour reprendre nos activités habituelles dans une meilleure disposition, nous ne devons pas couper notre relation à ce qu'il y a d'essentiel. Pour le chrétien il est indispensable de garder le lien avec le Seigneur, quelle que soit notre situation.

Fin juin c'est le moment des bilans, des examens, des nouvelles orientations... Aux parents occupés par la vie professionnelle et l'éducation de leurs enfants, aux familles dispersées sans racines, nous disons : « *Ne coupez pas* avec le Christ ! Il est le chemin qui conduit à un épanouissement. Retrouvez l'essentiel, prenez le temps ! » Et n'oubliez pas de prendre le temps de permettre à vos enfants en âge scolaire et qui ont été récemment baptisés, de leur donner goût de se retrouver en équipe pour répondre aux propositions que la paroisse met en place pour apprendre à mieux connaître Dieu, sa parole et pour aider à en vivre avec joie.

Aux enfants qui après des années riches de catéchèse, ont communié pour la première fois, à leurs accompagnateurs généreusement donnés à l'évangélisation ; aux mariés de cette année, nous disons : « *Ne coupez pas* avec le Christ ! Il est la lumière sur la route !

Aux enfants de tout âge, mais aussi aux adultes, qui ont reçu le sacrement du baptême, de la 1<sup>re</sup> communion, de la confirmation, aux militants découragés par l'indifférence, aux bénévoles de nos mouvements et de nos communautés, fatigués d'être toujours sur la brèche et à contre-courant, vous non plus « *Ne coupez pas* avec le Christ : Il est avec vous ! Lui aussi s'est senti seul ! »

Aux anciens en bout de vie, éreintés, diminués par l'âge, la maladie, vous non plus « *Ne coupez pas* ! Votre vie a un sens, elle témoigne de Dieu ! »

A ceux qui s'interrogent face à la baisse du nombre de prêtre ! « *Ne coupez pas* vos liens avec l'Église, soyez fidèles à votre vocation de baptisés ! Les vocations se stimulent les unes les autres. »

L'été nous est donné pour resserrer les liens entre nous et avec Dieu, pour reprendre les communications difficiles ou coupées, pour nous émerveiller de ce qui déjà naît ou se transforme, pour reconnaître les promesses de l'avenir. Bon été dans la joie, l'espérance et la chaleur des liens retrouvés ! Bonnes vacances pour ceux et celles qui pourront en bénéficier afin de couper avec ce qui nous déshumanise, mais sans couper avec Dieu qui est la source de notre vie.

Pour ma part je prends quelques jours du 09 au 30 Juillet. Des jours que je pense partager par un peu de repos, un petit temps de retraite et le pèlerinage diocésain à Lourdes. Tout ce temps se passera sans couper au moins dans la pensée et la prière avec la paroisse.

Bonnes vacances à chacun de vous !

Père Claude Bourg

## BETHANIE, une œuvre au service des plus « petits »

### HISTOIRE

Ancien directeur des hôpitaux psychiatriques de Clermont-Ferrand et de Privas, le Père **Zéphirin Gandon** avait compris la détresse des enfants hospitalisés parmi les malades mentaux adultes alors que, au milieu des années 1930, les pouvoirs publics invitaient les directeurs d'établissement psychiatriques à créer un quartier spécial pour les enfants. Le 30 juin 1937, il a l'opportunité de faire l'acquisition de la propriété de LANDES, à Chassiers et le 27 juillet 1937, Sœur Alice Marie, arrive dans " *un domaine de ruines, de ronces et de broussailles avec une usine abandonnée depuis longtemps, toiture supprimée sur une partie des bâtiments, impression de désert et d'abandon... : heureusement la maison bourgeoise n'est pas en aussi piteux état. Après un an de travail acharné des religieuses, aidées par des ouvriers pour les gros travaux, pour débroussailler, nettoyer, réparer les toitures, amener l'eau de la source, remettre en état le canal, aménager les premiers locaux pour les malades, récupérer un minimum de mobilier et de linge... la première " hospitalisée ", selon les termes de l'époque, est accueillie le 7 juillet 1938. »*



C'est ainsi que, en juin 1938, le Père Gandon, fonde, le **Centre Médico-Pédagogique de Béthanie** pour y accueillir des enfants handicapés mentaux. De ces anciennes unités de production délabrées construites au XIX<sup>ème</sup> siècle, installées d'abord à la faveur d'équipements hydrauliques pour le fonctionnement d'un moulin à farine, puis

d'une machine à vapeur pour un moulinage, avec des moyens réduits mais avec l'aide immédiate des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Étienne de Lugdarès, le Père Gandon fit un centre d'avant-garde pour les handicapés mentaux. Mère Léopold, Supérieure Générale de la Congrégation, est étroitement associée à la fondation de cette Œuvre car elle a eu l'audace et le courage de mettre au service de ce projet tous les biens de la Congrégation : il sera baptisé du nom de Béthanie en souvenir de l'accueil chaleureux que Jésus recevait chez Lazare, Marthe et Marie-Madeleine, à Béthanie en Judée (cf Bible - Evangile Jean chapitre XI, Luc chapitre X versets 38-41).

Fort de son expérience, le Père Gandon avait estimé que l'Hôpital Sainte-Marie n'était pas le mieux placé pour prendre en charge des enfants et qu'il lui semblait préférable qu'ils soient confiés à une congrégation religieuse. La Congrégation St Joseph de St Etienne de Lugdarès accepta en ces termes : " *Marchez, nous vous suivrons* ". Il s'engagea donc et créa pour eux une grande maison, afin de les faire bénéficier des progrès de la psychiatrie et de la pédagogie, mais aussi et surtout de l'amour et de la bonté de femmes et d'hommes prêts à donner le meilleur d'eux-mêmes. Par ailleurs, tout en transmettant à ses collaborateurs dynamisme, esprit de recherche et d'adaptation, bien avant quiconque, il eut l'audace de poser les prémices de la décentralisation, en créant une œuvre privée à but non lucratif.

**Jusqu'en 1955**, le Père Gandon fut directeur du Centre de Béthanie, et donna une image hautement humanitaire de ces lieux, les faisant passer du tissage des fils de soie, au difficile tissage des liens humains, au service des enfants handicapés et en particulier des plus gravement atteints.

L'ouverture et l'adaptation devant les besoins nouveaux ont continué de produire leurs fruits. A sa mort, en décembre 1955, c'est le Père Victorin Imbert qui, jusqu'en février 1984, sera à la tête de l'œuvre de Béthanie. Pour répondre aux besoins des enfants les plus handicapés, avec l'Association " Les Amis de Béthanie ", il créa l'Institut Médico-Pédagogique " Les Genêts d'Or " à Valgorge, qui ouvrit en août 1967.

**Pour les adolescents et adultes** - A la demande des parents et pour proposer des solutions d'orientation plus adaptées à l'âge et aux possibilités des adolescents et adultes handicapés, l'Association " La Joyeuse Cordée " est fondée au début de l'année 1968.

Celle-ci prend en charge la création de plusieurs établissements. C'est ainsi que pour apprendre aux adolescents et adolescentes handicapés mentaux à travailler, à mettre en valeur leurs aptitudes, deux Instituts Médico-Professionnels ouvrent leurs portes : L'un à Ruoms, " Les Myosotis " en 1973, l'autre à La Chapelle-sous-Aubenas, " Les Oliviers " en 1975. De même, afin d'insérer les handicapés mentaux adultes dans les structures de travail à leur portée : en 1977, ce sera l'ouverture du Centre d'Aide par le travail " Les Chênes Verts ", avec foyers d'hébergement à Ruoms ; en 1978, c'est l'ouverture du Centre d'Aide par le travail " Les Amandiers ", avec foyers d'hébergement à La Chapelle-sous-Aubenas.

Avant la retraite, le Père Imbert amorce, le début de la restructuration des différents établissements de l'œuvre de Béthanie, et tout particulièrement pour pouvoir répondre aux besoins des **personnes adultes les plus handicapées**. Depuis 1984, ce sont des laïcs qui ont pris le relais dans le même esprit et la même disponibilité que leurs prédécesseurs, au service des handicapés mentaux. En 1984 l'I.M.P. " Les Genêts d'Or " à Valgorge a été reconverti en Maison d'Accueil Spécialisée (M.A.S.) pour adultes très dépendants. En 1989 la création de la M.A.S. " La Lande " a été faite au C.M.P. de Béthanie à Chassiers. Les I.M.Pro " Les Myosotis " à Ruoms et " Les Oliviers " à La Chapelle-sous-Aubenas ont été reconvertis en Foyers de Vie avec activités occupationnelles pour adultes relativement dépendants. Reconversion rendue nécessaire par un déficit de recrutement et le vieillissement de la population des I.M.Pro.

**Pour les travailleurs handicapés qui résident en milieu ordinaire**, un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (S.A.V.S.) a été mis en place en 1997. En 1994, l'Association a également pris en charge la gestion du Foyer-Logement " Le Chalendas ", à Vinezac, dans lequel des places sont réservées pour les **travailleurs handicapés, à l'âge de la retraite**. En collaboration avec l'Education Nationale et l'Enseignement catholique, **la classe spécialisée de l'I.M.P. de Béthanie** a été intégrée au collège du Portalet à Largentière en 1995. Une unité d'Enseignement Maternelle Autiste (UEMa) fonctionne à l'école maternelle publique de Vals les Bains et Béthanie assure la partie médico-sociale avec tout son plateau technique.



L'association a une convention avec l'évêché de Viviers et deux aumônières à mi-temps aidées par une équipe de bénévoles assurent l'aumônerie dans les différents établissements et les temps forts. Leur présence est également très précieuse pour les accompagnements en fin de vie.

Ci-contre : En 2023, ils ont participé à la célébration du Jeudi-Saint à Chauzon avec les enfants pour le lavement des pieds.

**AUJOURD'HUI** – Depuis 1991, l'ensemble de l'œuvre de Béthanie est géré une seule association, **l'Association BETHANIE**, qui accompagne 650 personnes de la petite enfance au grand âge, en internat, externat, accueil temporaire ou pour une prestation de service adaptée, dans ses 15 établissements et services de l'Ardèche méridionale.

L'application des soins, la mise en œuvre des activités d'éveil, d'apprentissage ou de soutien comme la mise en place des postes de travail au bénéfice des handicapés, font appel à un personnel dévoué et compétent. Une grande partie de ce personnel, dans le cadre d'une formation en cours d'emploi, a obtenu des qualifications officielles : éducateurs-spécialisés, infirmières, moniteurs-éducateurs, aides médico-psychologiques, aides-soignants, éducateurs techniques spécialisés. Dans les périodes de restructuration, les recyclages et les perfectionnements ont pu se réaliser grâce à l'apport des formations dispensées dans le cadre de la formation permanente et des plans de formation mis en place dans les divers établissements. A l'intérieur de chaque établissement, une équipe pluridisciplinaire intervient pour la prise en charge individuelle des résidents que ce soit au niveau médico-socio-éducatif ou professionnel.

C'est là toute une œuvre qui s'occupe de personnes handicapées mentales et polyhandicapées dans les établissements et services dont l'Association a la charge. Cet ensemble a, sur le plan local, un important impact socio-économique. En effet, dans ce Bas-Vivarais éprouvé par l'hémorragie du dépeuplement rural et la perte des petites industries spécifiques des vallées ardéchoises, elle procure sur ses différents sites plus de 600 emplois diversifiés et de qualité (498 ETP).



10 septembre 22, à Viviers, fête de la Fraternité après la canonisation de Charles de Foucauld et Marie Rivier

### Extraits du projet associatif

« L'association, s'attache, conformément à ses valeurs, à recevoir des personnes handicapées, quel que soit le degré de leur handicap... Une attention particulière devra être portée à l'accueil des personnes gravement handicapées ou souffrant de handicaps multiples et qui de ce fait ne trouvent que difficilement un accompagnement adapté. »

**Valeurs fondamentales :** accueil, écoute, bienveillance, respect, partage des connaissances et des compétences ;

### Actions en cours et projets 2023-2025 :

- Rénovation et extension du Foyer de vie LES OLIVIERS à La Chapelle-sous-Aubenas (60 adultes en situation de handicap)
- Construction d'un nouvel IME à Chassiers (pour 24 enfants polyhandicapés)
- Rénovations énergétiques (chaudière bois à Chassiers et Ruoms, panneaux photovoltaïques sur tous les sites)
- et aussi, sur le site de Chassiers une "Maison des Familles" dont le but est de conforter la relation familles/personnes en situation de handicap résidentes sur ce site. Les familles éloignées géographiquement et souvent à revenus modestes peuvent ainsi passer un ou plusieurs jours à proximité immédiate de l'établissement et donc partager des moments de vie familiale avec leur enfant, ou frère ou sœur. Pour les besoins du projet de construction d'un nouveau bâtiment pour les enfants polyhandicapés, la petite maison actuelle va être démolie et le projet d'aménagement d'une autre maison plus vaste totalement équipée PMR est en cours (recherche de financements). De plus, elle permettra, lorsque cela est possible, que le résident puisse passer la nuit avec sa famille, le lien familial étant primordial.



En pèlerinage à Lourdes pour l'Ascension 2022

**Pour nous, habitants de l'Ardèche méridionale,** les contacts avec « BETHANIE » sont plus ou moins fréquents : des enfants, jeunes ou adultes de nos familles y sont pris en charge, des personnes de nos villages y travaillent, nos familles et nos structures bénéficient des services proposés... On rencontre des groupes accompagnés dans les commerces, ou en promenade... On participe aux randos de Béthanie... Quelle joie quand on a des rencontres inattendues, au cinéma par exemple ! **Ils ont besoin de notre soutien pour continuer leur action sur notre territoire : ils reçoivent dons, legs, et assurances-vie**

- 2228, route de Largentière 07110 CHASSIERS -

- [www.bethanie.fr](http://www.bethanie.fr)

Colette Arnaud

A partir des informations données par le site de l'association  
et Bernard Ambrosia, président  
Photos fournies par l'association

## CARNET DE FAMILLE

### Baptêmes

28 mai à Ruoms : Ernest et Gustave Voindrot  
4 juin à Ruoms : Louise Marc  
24 juin à Ruoms : Jeanne Gaubert

### Obsèques

6 juin à Saint-Alban : Anne-Marie Dautelle née Faucon, 80 ans  
12 juin à Lagorce : Yveline Prévot née Gourgont, 82 ans  
13 juin à Ruoms : Jean Delauzun, 82 ans  
14 juin à Ruoms : Robert Orcier, 71 ans  
14 juin à Saint-Alban : Agnès Lèbre née Geyer, 90 ans  
29 juin à Ruoms : Rose Gandy née Sarroun, 56 ans

## ----- Coordonnées de la paroisse -----



**Secrétariat** : Maison paroissiale - 1 Place Général De Gaulle 07120 RUOMS  
Tél. 04 75 39 79 70 (répondeur) - Adresse électronique : [parstmartin@wanadoo.fr](mailto:parstmartin@wanadoo.fr)  
Permanence: samedi de 9h30 à 11h30  
Site de la paroisse sur Internet : [www.stmartindusampzon.com](http://www.stmartindusampzon.com)  
et sur Facebook : <https://www.facebook.com/stmartindusampzon>  
Site du diocèse de Viviers : <http://ardeche.catholique.fr>

Curé : Père Claude BOURG – Tél. 07 89 84 96 74 – Courriel : [claud.bourg@yahoo.fr](mailto:claud.bourg@yahoo.fr)

Presbytère de RUOMS : 9 rue des Tournelles – 07120 RUOMS – Tél. 04 75 39 62 54

Diacre permanent : Bernard COMPAGNON - [compagnon.bernard07@orange.fr](mailto:compagnon.bernard07@orange.fr)

Animatrice laïque en Pastorale : Roselyne TALAGRAND – Tél. 06 76 93 06 10 – [talagrاندmichel@wanadoo.fr](mailto:talagrاندmichel@wanadoo.fr)

## AGENDA de JUILLET / AOUT 2023

### Messes et Activités paroissiales – Dimanches et Semaines

**Samedi 1 juillet** : 9h00 – messe à Ruoms

11h00 – mariage à Grospièrres de Mathieu Chappaz et Justine Ianetti

18h00 – messe anticipée à Vallon

**Dimanche 2 juillet** – 13<sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire : 10h00 – messe à Ruoms

**Mardi 4 juillet** : Ste Elisabeth du Portugal : 18h00 – messe à Ruoms

**Mercredi 5 juillet** : 9h00 – messe à Ruoms

17h00 – rencontre de l'EAP (Equipe d'animation paroissiale) à Ruoms

**Jeudi 6 juillet** : Ste Maria Goretti : 17h00 – temps d'adoration du St-Sacrement, disponibilité du prêtre pour la confession à Ruoms puis messe à 18h00

**Vendredi 7 juillet** : 9h00 – messe à Ruoms

**Samedi 8 juillet** : 9h00 – messe à Ruoms

18h00 – messe anticipée à Grospièrres

**Dimanche 9 juillet** – 14<sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire : 10h00 – messe à Ruoms

**Mercredi 12 juillet** : 20h30 – à l'église de Labeaume, concert des Petits Chanteurs de Saint Louis

**Jeudi 13 juillet** : 20h30 – à l'église de Grospièrres, concert des Petits Chanteurs de Saint Louis

**Dimanche 16 juillet** : 10h00 – messe à Ruoms avec la participation des petits Chanteurs de Saint Louis

10h00 – messe à Vallon

**Samedi 22 juillet** – Ste Marie-Madeleine : 18h00 – messe anticipée à Grospièrres

**Dimanche 23 juillet** – 16<sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire – Ste Brigitte – Journée mondiale des grands-parents et des personnes âgées : 10h00 – messe à Vallon

10h00 – à Ruoms, célébration de la Parole

**Samedi 29 juillet** – Stes Marthe et Marie, St Lazare :

18h00 – messe anticipée à Lagorce

**Dimanche 30 juillet** – 17<sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire : 10h00 – messe à Ruoms

10h00 – messe à Vallon

**Mardi 1 août** – St Alphonse Marie : 18h00 – messe à Ruoms

**Mercredi 2 août** : 9h00 – messe à Ruoms

**Jeudi 3 août** : 17h00 – temps d'adoration du Saint-Sacrement et disponibilité du prêtre pour la confession à Ruoms

18h00 – messe à Ruoms

**Vendredi 4 août** – St Jean-Marie Vianney : 9h00 – messe à Ruoms

**Samedi 5 août** : 9h00 – messe à Ruoms

18h00 – messe anticipée à Vallon

**Dimanche 6 août** – Transfiguration du Seigneur : 10h00 – messe à Ruoms

11h00 – baptême à Ruoms de Lana et Théo Rusman

**Mardi 8 août** – St Dominique : 18h00 – messe à Ruoms

**Mercredi 9 août** – Ste Thérèse-Bénédictine de la Croix : 9h00 – messe à Ruoms

**Jeudi 10 août** – St Laurent : 17h00 – temps d'adoration du Saint-Sacrement et disponibilité du prêtre pour la confession à Ruoms

18h00 – messe à Ruoms

**Vendredi 11 août** – Ste Claire : 9h00 – messe à Ruoms

10h30 – messe à l'hôpital de Vallon

**Samedi 12 août** – Ste Jeanne-Françoise : 9h00 – messe à Ruoms

18h00 – messe anticipée à Grospierres

**Dimanche 13 août** – 19<sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire : 10h00 – messe à Ruoms

**Mardi 15 août – ASSOMPTION de la Bienheureuse Vierge Marie :**

**9h30 – messe à ND d'Adjude / 10h00 – messe à Ruoms / 18h00 – messe à Sampzon**

**Mercredi 16 août** – St Roch : 9h00 – messe à Ruoms

**Jeudi 17 août** : 17h00 – temps d'adoration du Saint-Sacrement et disponibilité du prêtre pour la confession à Ruoms

18h00 – messe à Ruoms

**Vendredi 18 août** : 9h00 – messe à Ruoms

**Samedi 19 août** – St Jean Eudes : 9h00 – messe à Ruoms

18h00 – messe anticipée à Vallon

**Dimanche 20 août** – 20<sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire : 10h00 – messe à Ruoms

**Mardi 22 août** – Bse Vierge Marie Reine : 18h00 – messe à Ruoms

**Mercredi 23 août** – Ste Rose de Lima : 9h00 – messe à Ruoms

**Jeudi 24 août** – St Barthélémy : 17h00 – temps d'adoration du Saint-Sacrement et disponibilité du prêtre pour la confession à Ruoms

18h00 – messe à Ruoms

**Vendredi 25 août** – St Louis : 9h00 – messe à Ruoms

15h30 – messe au « Méridien »

19h00 – à L'Abeille (Labeaume) fête de St Louis avec bénédiction de la croix rénovée

**Samedi 26 août** : 9h00 – messe à Ruoms

18h00 – messe anticipée à Grospierres

**Dimanche 27 août** – 21<sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire – Ste Monique : 10h00 – messe à Ruoms

**Mardi 29 août** – Martyre de St Jean Baptiste : 18h00 – messe à Ruoms

**Mercredi 30 août** : 9h00 – messe à Ruoms

**Jeudi 31 août** : 17h00 – temps d'adoration du Saint-Sacrement et disponibilité du prêtre pour la confession à Ruoms

18h00 – messe à Ruoms

**Vendredi 1 septembre** – Journée de prière pour la création : 9h00 – messe à Ruoms

**Samedi 2 septembre** : 9h00 – messe à Ruoms

15h00 - baptême à Labeaume de Marius Isaac-Tourre

18h00 – messe anticipée à Vallon

**Dimanche 3 septembre** – 22<sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire : 10h00 – messe à Ruoms